

Importations interdites et restreintes

La plupart des importations à Madagascar ne nécessitent pas de licence d'importation, à l'exception d'un groupe limité d'articles stratégiques qui sont spécialement réglementés par le gouvernement malgache. L'importation de produits tels que les armes, les explosifs et les drogues est soumise à une autorisation préalable, tout comme les diamants, les pierres précieuses, les bijoux en or ou en platine et la vanille.

L'importation de déchets radioactifs provenant de centrales nucléaires, de matériel pornographique, de produits contrefaits, de marchandises pirates et de produits portant de fausses étiquettes d'origine est interdite.

Madagascar a également des règles spéciales pour l'importation de feuilles de tabac et exige des licences d'importation pour les lubrifiants. En outre, Madagascar applique les mêmes restrictions et/ou concessions que celles requises par les accords multilatéraux sur l'environnement auxquels il est partie.

Produits interdits à l'importation

Produits interdits à l'importation	Texte justifiant	Texte justifiant
Prohibition de l'importation d'éléments combustibles usés de réacteurs nucléaires	Décret n° 92-424	Portant réglementation des importations de marchandises en provenance de l'étranger et des exportations de marchandises à destination de l'étranger
Prohibition de l'importation de déchets, de déchets dangereux, de substances dangereuses et de matériels en contenant	Décret n° 2018-1145	portant interdiction de l'importation et réglementation de l'exportation des déchets, des déchets dangereux, des substances dangereuses et des matériels en contenant à Madagascar



[Télécharger le PDF](#)